

Règlement de candidature du projet « Fresque Migrations & Climat »

L'Inalco et le Musée national de l'histoire de l'immigration se sont associés pour créer un projet de fresque collective à l'occasion de l'exposition « Migrations & Climat » qui se tiendra du 17 octobre 2025 au 5 avril 2026.

Cette fresque sera réalisée par un groupe de 10 étudiants de l'Inalco, accompagné par l'artiste Alix Le Boucher.

Le Service de l'évènementiel et de l'action culturelle recrute donc à cet effet 10 étudiants.

Sont admissibles uniquement les candidats :

-inscrits en formation initiale à l'Inalco pour l'année universitaire 2025-2026, niveaux licence, master, doctorat (hors Passeport et Formation Continue)

-disponibles au premier et au second semestre

Aucune connaissance ou expérience de pratique artistique n'est requise.

Attentes de l'Inalco :

Le service de l'évènementiel et de l'action culturelle exigera des participants une grande rigueur et une implication consciencieuse dans la réalisation de cette fresque collective.

L'implication dans ce projet demande une charge de travail à prendre en considération. Il faudra vous dégager du temps pour les séances de pratique qui auront lieu au Musée national de l'histoire de l'immigration et prendre en compte les déplacements jusqu'au musée. Nous demandons aux étudiants de ne s'engager que dans la mesure où ils peuvent endosser cette charge de travail en plus des cours et d'éventuelles activités professionnelles ou extra-scolaires, car le désistement ne sera pas toléré.

Il sera demandé aux étudiants retenus d'être ponctuels aux séances de pratique. Au-delà de deux absences non justifiées, le service de l'évènementiel et de l'action culturelle se réserve le droit d'exclure la participation de l'étudiant du projet de la fresque collective.

En résumé, il faudra :

-être rigoureux, consciencieux, ponctuel et impliqués

-être disponibles aux rendez-vous (calendrier à organiser en fonction de chacun)

-faire preuve de motivation et de créativité

Le sujet et le contenu de la fresque devront être en relation directe avec l'exposition « Migrations & Climat ». Le sujet et le contenu de la fresque seront choisis collégialement par l'ensemble des étudiants retenus pour participer au projet et en accord avec les suggestions d'Alix Le Boucher.

Modalités et finalités du projet :

La fresque sera accrochée au Pôle des langues et civilisations dans le couloir des amphis au 2^{ème} étage, à un emplacement prévu spécifiquement pour cet usage.

Le service de l'évènementiel et de l'action culturelle coordonnera l'ensemble du projet et sera l'interlocuteur principal des étudiants retenus. Il se réserve le droit de d'exclure la participation d'un étudiant à ce projet en cas de comportement inadapté ou tout acte malveillant ou empêchant la pleine réalisation de la fresque.

Les séances de pratique seront encadrées par l'artiste Alix Le Boucher et se tiendront au musée national de l'histoire de l'immigration. L'étudiant s'engage à respecter les lieux et à ne causer aucune dégradation que ce soit.

Ces séances seront programmées entre octobre 2025 et avril 2026 et dureront 2h. En cas de nécessité, des séances supplémentaires pourront être ajoutées en cours d'année en concertation avec l'ensemble des étudiants.

Les créneaux des séances seront choisis en accord avec les emplois du temps des étudiants, dans la mesure du possible. Le Service de l'évènementiel et de l'action culturelle ne délivrera pas d'autorisation d'absence de cours.

Tout le matériel de production sera fourni par l'Inalco.

Une attestation officielle de participation sera remise aux étudiants après accrochage et vernissage de l'œuvre.